PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

DECRET N° 2004 – 362 du 12 août 2004
portant nomination d'un officier général

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution,
Vu, ensemble, les décrets n° 2002 – 341 du 18 août 2002 et 2002 – 364 du 18 novembre 2002 portant nomination des membres du Gouvernement,

SUR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE

En Conseil des Ministres

DECRETE :

Article premier : est nommé, à titre normal, au grade de général de division pour compter du 12 août 2004 :

ARMEE DE TERRE
Artillerie

Général de brigade ADOUA Blaise

Article 2 : le présent décret sera enregistré, inséré au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 12 août 2004

Par le Président de la République,

Denis SASSOU-N'GUESSO

Le Ministre délégué à la Présidence
de la République, chargé de la
Défense Nationale,

Général de division Jacques Yvon NDOLOU

Le Ministre de l'Economie,
des Finances et du Budget,

Rigobert Roger ANDELY